

INSERTIONS

S'adresser de 10 heures du matin à 6 heures du soir: 40, Rue Maciel.
De 8 à 10 heures du soir rue 25 de Mayo 53.

Toute la correspondance devra être dirigée au Directeur.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

Téléphone «La Cooperativa» N.º 330

Impreso en los Talleres de El Soto

COURRIER FRANCO-ORIENTAL

JOURNAL DU SOIR

RÉDACTEUR EN CHEF: J. G. Boron Dubard

Rédaction et Administration: 46, rue Maciel.

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR: A. Ron

ABONNEMENTS

	Montevideo	Campaña
Un mois	\$ 1 00	1 20
Trois mois	3 00	3 50
Six mois	5 50	6 50
Un an	10 00	10 50

Nombre du jour: \$ 0 01

Les abonnements partent du premier et du quinze de chaque mois.

Les réductions pour semestres et années ne portent que sur souscriptions payées d'avance.

CAUSERIE

Qu'un circoncis de marque, désolé de n'avoir plus qu'un revenu de 25 mille francs, ait éprouvé le besoin d'aller avant terme se reposer dans le sein d'Abraham, je n'y vois rien de plus que le petit malheur; que ce même circoncis soit encore parvenu à décider son épouse à agir comme lui sous le fallacieux prétexte que la femme doit suivre son mari—fol amour ou obéissance stupide—sans approuver cette sortie à l'anglais, je mélanges à dose égale le blâme et la pitié. Mais qu'il s'octroie le droit, sous prétexte qu'il est leur père, d'assassiner trois petites filles, voilà là qui rend à mes yeux Armand plus odieux, plus lâche et plus vil que Vacher, le tueur de bergers, qui, lui au moins, opérait en plein air, à ses risques et périls et avec la menace constante de devoir appréhender par un gendarme indiscret. Dreyfus, au contraire, a agi à huis clos et sans crainte aucune de la moindre intervention; il a sacrifié les trois pauvres petites et gentes fillettes sur le plus immonde des autels, l'autel du veau d'or! Dreyfus la confesse dans une lettre qu'on eût mieux fait de taire; il s'est tué et il s'est arrogé le droit de tuer ses enfants parce qu'il redoutait, pour lui et pour eux, non pas la dure misère, mais la sage médiocrité.

Et voilà où conduisent les besoins chaque jour plus impérieux et plus nombreux de la vie à outrance qui est la caractéristique de notre époque; l'argent, il n'y a plus cela; hors l'argent, pas de salut—de l'argent on la mort!—C'est le cri de guerre qui a remplacé le «Montjoie et Saint-Denis» des ancêtres, c'est avec lui que l'on part à la conquête du monde, semant, ici, la ruine, plus loin la mort.

Prétendre aujourd'hui que l'argent ne fait pas le bonheur, c'est faire sourire de pitié, c'est formuler presque un blasphème. Les gueux font horreur et la douce médiocrité qui chantait le sage et tendre Horace n'est plus qu'une sottise rengaine.

Et pourtant... il y a bien longtemps, Edmond About jugea bon d'emprunter une pièce à La Fontaine; on n'emprunte qu'aux riches, c'est le moyen de ne pas rendre. Cette comédie, agréablement mêlée de couplets, avait pour titre *Le Savetier et le Financier*. Comme dans la fable, le savetier chantait toujours et de plus il aimait un peu; il avait jeté son dévolu sur l'aimable fille du financier, son voisin. Ce qui donnait de l'intérêt à la pièce, et de la vraisemblance au mariage, c'est qu'en cinq ou six parties d'écarié le gaillard savetier gagnait toute la fortune de son futur beau-père, composée de nonante-trois millions sans compter les centimes. About paraissait aujourd'hui trop timide, son financier n'est qu'un agioteur de comédie; dans la réalité, on est plus riche que cela.

Quand M. Aguado, marquis de Las Marismas, eut disparu de notre vallée de larmes, rendant son âme à Dieu, son corps à la terre et ses enfants la bagatelle de 67 millions moins un quart, le baron James de Rothschild, habitué à prendre son bien où il le trouvait, le prit ce jour-là dans Molière et s'écria d'un air ému: «Le pauvre homme! je l'aurais cru plus à son aise.» Je reviens à la fable de La Fontaine et à la pièce d'About pour en extraire cette morale aussi vieille qu'affligeante: «Il est aussi facile de faire sa fortune que de la perdre.» Les financiers ressemblent aux savetiers, en ce point que souvent ils sortent de l'échec, et souvent y retournent.

N'ayant aucune sympathie pour les financiers de gros calibre, je suis aussi éloigné de jalouser leur grandeur que de plaindre leur chute. Ces champions de fortune poussent trop vite pour être sains. Ceux qui passent en quelques années du fumier de Job au trône des Rothschild me semblent doués d'une habileté à toute épreuve, même à celle de la loi. Sans rivaux dans l'art d'improviser des plaies et d'inventer des mines, ils mettent leurs découvertes en actions comme la morale et lancent au public des titres légers, plus gonflés de vent qu'un ballon qui se élève et qui tombe. Ils ont du bon, précieux dont on fait les hommes d'Etat, et, s'ils réussissent jusqu'au bout dans l'annexion du bien d'autrui,

rien n'empêche qu'à leur mort ils ne deviennent statues à l'exemple de Nibô qui perdit ses filles et de la femme de Loth qui les aimait. Un financier, dans un désastre, perd plus que le roi François Ier à Pavie. Toutefois, il a généralement soin de retirer de son naufrage quelques lingots de ce métal, qui ne fait pas le bonheur. Dans les calamités qui se signalent à la bourse chaque année que Dieu nous prête, l'actionnaire rompt, le banquier plie. Le premier devient incapable de rien acheter au monde, il reste toujours au second de quoi vendre quelque chose.

Dans mes heures d'oisiveté, un ami m'a souvent demandé ce que je ferais de plusieurs millions, s'ils m'arrivaient par la faveur de la fortune ou la vertu des héritages. Où les placer de façon qu'ils obéissent à la loi sage qui commande qu'on se préserve et à la loi douce qui veut qu'on multiplie? Parmi les millions, comme chacun sait, il est beaucoup d'appelés, peu de rendus.

Perplexité cruelle! Tout cela prouve que les richesses sont un agréable embarras, comme l'ont dit tour à tour Saint Paul, qui en conseillait la mépris, Pas plus que la garde qui veille aux barrières du Louvre ou au chevet des mourants, la fortune n'empêche les maladies ni ne retarde la mort.

G. G.

MUSIQUES RUSSES

Paris 15 novembre.

Il y aura deux ans au prochain mois de mai, la France envoyait en Russie une ambassade extraordinaire pour saluer, au matin du couronnement, l'empereur Nicolas. M. le président de la République avait bien voulu m'inviter au dîner de gala qui, avant le départ, réunissait les membres de la mission avec le personnel de l'ambassade de Russie. Je devais être présenté ce soir-là à M. le général de Boisdeffre afin de lui demander la permission de suivre la mission en curieux et en historien.

Le lendemain de cette soirée, recueillie comme une vaillante d'armes, le chemin de fer emportait toute la mission à travers l'Antrich. On voulait éviter la traversée de l'Allemagne dans la crainte de curiosités—surtout de politesses—qui auraient pu être gênantes. Cela allongeait un peu le chemin, mais cette voie ferrée traversait une suite de champs de batailles dont le nom évoquait à nos oreilles de glorieuses victoires, toute la belle légende de l'Empereur, et, dans cette société d'officiers d'élite, de tels souvenirs commentés, rajoutés, n'étaient pas seulement un charme de l'heure, ils avaient une sonorité de bon augure.

L'arrivée de nuit sur la frontière russe fut pour tous une première et forte émotion. Un souper avait été préparé dans l'appartement que le gouverneur de la province occupait dans la maison même de la station. Des bougies brûlaient dans des candélabres d'argent éclairant la table éblouissante. Tout le monde était debout avec une sincère émotion de l'accueillir. Et les leurs qui éclairaient les assistants d'en bas, projetaient sur les murs de la chambre des ombres gigantesques.

Je ne sais pourquoi ces ombres m'ont laissé dans la mémoire une fantastique souvenir. J'eus la sensation que c'étaient les anciens héros de la grande armée, ces grenadiers que Schumann a peints dans une page de musique inoubliable, qui apparaissaient là, qui faisaient cercle autour de nous, épiques dans leurs tomes dont le souvenir pesait sur nos âmes à cette minute historique, et qui circulaient familièrement entre nous et nos hôtes, désireux de tremper leurs lèvres dans les coupes de champagne que leurs anciens adversaires et nous, leurs petits-fils, nous choquions dans un commun élan d'estime et de fraternité guerrière.

Et comme le général de Boisdeffre remerciait chaleureusement de l'accueil, un officier, tout bas, me disait à l'oreille: «Cela n'est rien... vous verrez demain à Varsovie...»

Il avait raison. Les officiers de la garnison de Varsovie avaient pris leurs mesures pour accueillir la mission militaire d'une façon

qui faisait prévoir ce mot de «frères d'armes» que l'empereur lui-même devait prononcer un peu plus tard.

Je ne crois pas que cette anecdote ait jamais été contée. Quelques mois avant notre passage à Varsovie, les officiers, en garnison à Moscou avaient reçu dans un banquet fraternel quelques commerçants français qui avaient été attirés en Russie par l'Exposition de Moscou. En cette occasion, la salle du mess avait été ornée de banderoles qui portaient cette inscription: Vire la France!

Les banderoles n'avaient pas été décrochées. Or, quelques jours avant notre arrivée de la mission, le prince Henri de Prusse était venu saluer de la part de l'empereur d'Allemagne un régiment varsovien dont Guillaume II est colonel honoraire, on reçut le prince—ainsi que l'ordonnait l'étiquette—dans la salle du mess où, précédemment, avaient toasté les commerçants français. Et l'historien raconte que cette entrevue fut marquée d'une cordialité un peu convenue, car les banderoles et les viraux pendaient toujours aux murailles...

Après cela vous imaginez de reste quel accueil attendait la mission militaire sur le quai de Varsovie. Certainement par la suite nous avons connu bien des journées glorieuses, les espoirs se sont fixés en certitudes.

Mais ceux qui virent cette aurore des grands lendemains lui parleront dans leurs cœurs un tendresse particulière. Il y eut là une minute inoubliable où nous vîmes le général de Boisdeffre élevé dans les bras des officiers, porté en triomphe malgré sa résistance, tandis que la fanfare du régiment des Hussards de la Moskova et de la retraite de Russie, sonnaient à pleins instruments la *Marseillaise* et le *Père la Victoire*.

C'était la première fois que j'entendais la musique militaire russe. L'ivresse de sa mélodie s'est révélée dans mon souvenir quand j'ai vu que l'on allait faire résonner à Paris les cuivres du vaillant et beau régiment Préobrazhensky la promesse réalisée de la fanfare de Grodno.

Hugues Les Roux

Un procès de Douane

Le Tarif américain.—La «Touraine» et l'«Umbria».—Une minute trop tard!—Réglements anglais et français.—L'Intervention de notre gouvernement.

Paris, 14 novembre.

Le steamer *Touraine* est arrivé à la quarantaine du port de New-York, où il a jeté l'ancre le samedi 21 juillet, à 1 heure et demie de l'après-midi, en même temps que le steamer *Umbria*, de la Compagnie anglaise Cunard. Le capitaine de l'*Umbria* s'est fait mettre tout de suite à bord d'un petit vapeur pour aller faire dans les bureaux de la douane la déclaration de l'entrée de son steamer; il est arrivé dans ces bureaux exactement à 2 heures 45, aux acclamations des courtiers qui l'attendaient avec impatience; le capitaine de la *Touraine* ayant refusé de suivre l'exemple de celui de l'*Umbria* et persisté à conduire lui-même son navire jusqu'au dock de la Compagnie Générale Transatlantique en ville n'est présenté à la douane qu'à 4 heures 7 minutes, c'est-à-dire après la fermeture des bureaux où il a été sifflé, hné et bouclé par les mêmes courtiers qui avaient acclamé le capitaine de l'*Umbria*.

Le gouvernement américain avait décidé d'appliquer le nouveau tarif Mac-Kinley à partir de vendredi 23 juillet, minuit. Les négociants qui avaient des marchandises sur le steamer *Umbria* ont naturellement protesté, disant que le président Mac-Kinley n'ayant signé le nouveau tarif qu'à 4 heures 6 minutes, les nouveaux droits n'étaient pas applicables aux steamers qui, comme l'*Umbria*, avaient fait leur déclaration dans les bureaux de la douane avant 4 heures. Le comité de la douane, après examen, ayant rendu enfin sa décision, a reconnu que, en effet, toutes marchandises déclarées dans les bureaux de la douane des Etats-Unis, le 21 juillet avant 4 heures, ne paieraient que le tarif Wilson.

Le capitaine de la *Touraine* s'étant présenté trop tard pour faire sa déclaration d'entrée dans le sudit délai, les chargeurs vont intenter, à New-York, un procès à la Compagnie Générale Transatlantique pour la rendre responsable du paiement de la différence entre les anciens et les nouveaux droits de douane lesquels, pour les tissus, sont de 120 % au lieu de 50.

A la Compagnie Transatlantique, on nous a donné les explications suivantes à ce sujet: «Il est exact, en effet, que le capitaine de la *Touraine* n'est arrivé à la douane de New-York qu'à 4 heures 7 minutes, tandis que celui de l'*Umbria*, paquebot anglais qui était en rade à la même heure à peu près que le paquebot français, a pu faire sa déclaration en douane avant 4 heures mais, ce qui l'a empêché, c'est que le commandant de l'*Umbria*, sans doute en vertu des facilités que lui donnent les règlements de la marine anglaise, a pu quitter son bord dès son arrivée en rade et se faire débarquer d'urgence au moyen d'un remorqueur, tandis que le commandant de la *Touraine* était contraint, d'après les règlements de la marine française, d'amener lui-même son paquebot à quai.

«A ce moment seulement il a pu quitter son bord et, malgré toute sa diligence, il n'est arrivé qu'à 4 heures 7 minutes. De plus, la question se complique de ce que l'administration des douanes veut faire appliquer le nouveau tarif à partir de 4 heures 6 minutes supposée de la signature du président, tandis que le Trésor veut faire remonter à minuit l'heure de l'extinction des droits et frappe ainsi tous les paquebots arrivés dans la journée du 21 juillet.

«Si le Trésor n'a pas gain de cause, comme c'est à craindre, et par suite si les heures d'arrivée dans la journée du 21 peuvent avoir leur importance, le gouvernement français interviendra pour faire valoir les droits de notre commerce, en insistant sur ce fait que c'est une minute seulement qui formerait la litige et que par suite, il semblerait bien y avoir en cette circonstance une interprétation malveillante de la part des Etats-Unis.»

Ainsi, comme on le voit, la question qui est très complexe est loin d'être résolue; en tous les cas, ni le commandant de la *Touraine*, qui a agi suivant son devoir ni la Compagnie Transatlantique ne peuvent être mis en cause.—M.

Autour de Dreyfus

Paris, 12 novembre.

Le bruit courait, cette après-midi, dans les couloirs de la Chambre, que M. Scheurer-Kestner aurait confié à un avocat, dont on sait le nom, le soin de rédiger le mémoire qu'il doit remettre à M. le garde des sceaux touchant le cas de l'ex capitaine Dreyfus. Dans ces conditions, ce n'est que d'ici vingt-quatre heures, peut-être quarante-huit heures, que le ministère de la justice sera officiellement saisi. Voici, *in extenso*, les renseignements donnés sur cette affaire par l'*Echo de Paris*:

Des communications verbales qui ont été faites, le gouvernement a connu sur quoi s'appuyait la conviction des défenseurs de Dreyfus.

Ceux qui, à l'heure actuelle, ont entrepris la tâche de réhabiliter le traître ont en leur possession: 1.º le témoignage d'une personnalité intéressée au débat, M. le comte de S... puisqu'elle a fait partie de l'état-major d'une ambassade étrangère, celle qui achetait les documents et les renseignements;

2.º Des lettres paraissant émaner de l'auteur supposé de la trahison postérieure au procès Dreyfus. L'écriture de ces lettres serait absolument conforme à celle du fameux bordereau, lettres adressées à la personnalité dont il est question ci-dessus. Une de ces correspondances porte la date du 12 janvier dernier.

3.º Le rapport des experts choisis par les amis de Dreyfus à qui les lettres précitées auraient été soumises et qui, avec ensemble, certifieraient que l'écriture de ces lettres et celle du bordereau émaneraient de la même main.

Dès qu'il connut ces moyens de défense, le gouvernement, obéissant à un sentiment honorable, demanda communication du dossier au ministre de la guerre. De l'examen de ce dossier, auxquels sollicitèrent les membres, il résulta que les arguments du défenseur de Dreyfus étaient sans valeur.

En effet, ainsi que nous l'avons affirmé, le bordereau ne constituait par lui-même qu'une des charges accessoires de l'accusation. Le dossier contient, outre la note sur laquelle apparaît le nom de Dreyfus, quatorze dépositions de témoins présentant toutes de l'intérêt. Un des témoins déclare qu'il faut considérer l'acte de Dreyfus comme le résultat d'une vengeance personnelle. Plusieurs de ses camarades ayant été envoyés en mission à l'étranger alors qu'il restait à Paris malgré ses demandes réitérées, il en éprouva un profond dépit. C'est ce sentiment qui le poussa à tirer vengeance de camarades plus heureux que lui et qu'il voulait engrayer les résultats de leurs missions en dénouant leurs puissances étrangères la présence de ces officiers sur leur territoire. Ceci vise plusieurs arrestations d'officiers en mission à l'étranger.

Un autre témoin certifie que Dreyfus, déjà soupçonné et filé par les agents de la sûreté générale, avait été vu apportant des notes à un agent de l'étranger, dont l'arrestation était impossible, dans un café du boulevard Saint-Germain.

Divers témoignages corroborent le fait suivant: Peu de jours avant son arrestation, Dreyfus, sur l'ordre de ses chefs, avisa les directions de l'artillerie de Calais et de Bourges d'un prochain envoi, en novembre, de six modèles de canons Reppert. Le 10 novembre 1891, Dreyfus, étant arrêté, l'expédition est effectuée; le wagon destiné à Bourges y parvient défilé. Après enquête, le service des renseignements en est réduit, à conclure que l'incident, s'il n'est le résultat d'une intention criminelle aurait pu survenir au cours d'une manœuvre de gare. Pour qui connaît le système de plombarie adopté par les compagnies, cette hypothèse est impossible.

Des écrits émanés de Dreyfus attestent qu'il demanda, à maintes reprises, un poste à l'état-major du gouvernement militaire de Lyon; que le général Voisin se refusa à l'accepter. Il est ainsi attesté qu'au début de l'année 1891, Dreyfus, prétextant une indisposition, se rendit en Belgique, qu'il ne put jamais expliquer le but de ce voyage, avant à la dernière heure, après l'audition de M. Cochefert.

Enfin, le conseil des ministres a pu se convaincre de ce détail: que l'auteur présumé des lettres sur lesquelles s'appuient les défenseurs de Dreyfus ne pouvait, à un moment quelconque, avoir été désigné pour prendre part aux manœuvres de 1891, et le bordereau fait allusion au prochain départ aux grandes manœuvres Dreyfus était le seul officier du premier bureau désigné pour y assister.

Il était également impossible que les documents ou renseignements parvinssent d'ailleurs que du 1er bureau, bureau où on connaît, à l'exclusion de tout autre, l'ensemble du plan de transport, bureau qui s'occupe des missions à l'étranger, de l'essai des intentions intéressantes à l'artillerie.

Sans préjudice des autres preuves apportées par le ministère de la guerre: la note où Dreyfus est nommé en toutes lettres, ses relations prouvées, mais contestées par lui, avec une personne qui, dès la nouvelle de son arrestation, se fit à l'étranger.

Les défenseurs de Dreyfus vont servir un «récit» à M. le garde des sceaux, un volontaire, de la trahison. Les aveux intéressés de ce civil sont sans valeur.

UN BELLUAIRE À LA CHAMBRE

Tandis que M. Emilio Zola déclarait à un de nos confrères qu'il n'avait nullement l'intention de se présenter à la députation, ainsi que le bruit en avait couru, on annonçait, d'autre part, que M. Pezon, le dompteur si justement populaire et bien connu des Marcellais, ne serait pas éloigné de poser sa candidature aux prochaines élections, dans une des circonscriptions de Paris.

C'est évidemment le droit de M. Pezon, et nous ne serions même pas surpris qu'il fût élu à une très forte majorité. Pourquoi pas? Nous ne connaissons pas encore le programme de l'honorable belluaire et nous ignorons s'il s'engagera à siéger à côté de M. Deschanel ou derrière M. Jaurès; s'il sera pour le maintien de l'ambassade française au Vatican ou s'il se prononcera contre le budget des cultes. Nous ne pensons pas qu'il ait eu beaucoup le temps jusqu'ici de réfléchir à toutes ces graves questions et de s'en entretenir même avec ses pensionnaires. Mais sa candidature, qui est étonnée il y a plusieurs années, ne causera aujourd'hui qu'une médiocre surprise.

D'anciens se diront et se sont même déjà dit qu'au moment où la Chambre a de plus en plus la prétention, grâce à ses broutilles, à ses encombrantes et tapageuses médiocrités, de devenir une ménagerie parlementaire ou d'en offrir l'image, un dompteur ne peut manquer d'y trouver naturellement sa place. Il y a là, dans tous les cas, un symptôme bien caractéristique. Nos Chambres françaises, surtout depuis quelques années, sont tellement discréditées, ont perdu si complètement leur prestige, qu'elles n'attirent plus de préférence, comme autrefois, les grandes illustrations du pays, les personnalités les plus éminentes, les plus distinguées, les hommes qui se recommandaient le plus par leur passé et par leur mérite. Aujourd'hui le Parlement a plus guère, en quelque sorte, que la vulgarité d'un trottoir de rue où tout le monde passe, où se côtoient les allants et les venants.

Il y a quatre ans, c'était un luttreur de cirque qui entra au Palais-Bourbon; aujourd'hui c'est un dompteur—et non des moins habiles ni des moins audacieux—qui s'apprête à suivre son exemple. Hétons-nous d'ajouter que nous ne nous en plaignons pas, car, banquistes pour banquistes, nous nous demandons si la Chambre ne ferait pas mieux d'ouvrir ses portes aux purs professionnels. Ceux-ci auraient au moins le mérite de la sincérité et ne tromperaient personne sur leur étiquette. Nous ne désespérons pas, quant à nous que M. Pezon, s'il est élu comme nous le pensons, et qui du reste, ne fera pas plus mauvais figure à la Chambre que certains députés de notre connaissance, n'arrivera à former un groupe important dans la nouvelle assemblée. Le groupe, Pezon pourrait même jouer un rôle considérable, à un moment donné, ne serait-ce que pour intimider les discours de riens, les raseurs et les inutiles.

Au demeurant, le dompteur qui travaille actuellement au boulevard Hochebourg n'est pas sans savoir qu'à quelques exceptions près le Palais-Bourbon n'est pas peuplé en général de lions bien terribles ni bien féroces. La plupart sont simplement des députés à roulettes. Nous ne parlons pas de ceux qui, malgré leurs grands états de voix, leurs mugissements à la tribune, n'ont guère du lion que l'enveloppe, comme l'Aliboron de La Fontaine, et la laissent régulièrement au vestiaire. N'importe, nous faisons les vœux les plus vifs, les plus ardents pour le succès du jeune et sympathique directeur de ménagerie qui représentera sûrement le courage et la vigueur au milieu de l'avachissement général. Il est même regrettable qu'il ne séjourne ici que pendant la foire, car un grand nombre d'électeurs l'auraient, sans aucun doute, envoyé au conseil municipal. Il n'y eût pas été non plus déplacé, et certaines scènes l'auraient vite remis en goût de son métier favori.

Vous verrez que les Parisiens—une fois n'est pas coutume—auront le bon esprit d'être de leurs temps et de faire de l'honorable M. Pezon un député, un législateur, un do nos moines lyceux. Il ne serait même pas improbable que nous eussions un cabinet Pezon avant la fin de l'année prochaine. Qui le sait? Ce serait peut-être le ministère de la situation.

Horace Bertin.

NOS ÉCHOS

Aviz. Dans l'intérêt d'un service régulier, nous

Feuilleton du «Courrier Franco-Oriental»

(25) Du 18 Décembre 1897

CLAUDE

UNE FEMME

Durant cette attente cruelle, car l'envie me brûlait d'accuser, d'entendre condamner, de voir exécuter le maître d'école et sa complice, je suivais de l'œil Cascarel promenant de longs pas circospects aux environs du pupitre de Saint-Jérôme et s'arrêtant de seconde en seconde pour nous observer.

Nulle expression ne donnerait l'idée de la profonde effrayante des prunelles de notre chat noir, de ses prunelles qui lui tenaient toute la tête, grandes et rondes, ce soir-là, comme des sous-doules vert-de-grisés.

Le feu qui s'échappait de ces foyers incandescents, tout entier arrêté sur le père atroce de Landry, sur la mère non moins atroce de Xavière, avait un singulier caractère de menace. —Pourtant que Cascarel ne se précipitât pas sur les coupables pour les mordre, les écharper?—Qui sait si les yeux violents de cette bête formidable, sa démarche sournoise à courtes enjambées de velours, ses arrêts tragiques, n'intimidaient pas mon oncle, ne retenaient-ils pas mon bras prêt à frapper?

—Cascarel Cascarel! criai-je alarmé, en voyant le chat venir à nous, la queue raidie, la moustache hérissée, le ventre bas, les griffes saillantes.

Il eut un bond qui fut un vol. Je regardai simultanément Benoit et Landrinier. Étaient-ils blessés?—Pas la plus petite égratignure sur leurs visages mornes, refrognés. Et Cascarel? Il s'était évanoui. N'importe, pour l'éviter, mon oncle avait décollé ses pieds du carreau de sa chambre et gagné son fauteuil de paille, près de la cheminée... Il toussa... Puis, d'un ton ferme:

—Monsieur le maître, vous êtes un homme, et c'est à vous que j'adresserai les premiers reproches. Ma situation à Camplong est une situation exceptionnelle; vous m'excuserez donc si je me mêle de choses qui, dès l'abord, ont l'air de ne pas relever de ma compétence, mais qui, dans le fond, relèvent de ma compétence absolue. Vous avez reçu trop d'instruction pour ne pas être édifié sur l'immensité des pouvoirs d'un pasteur dans la paroisse où l'autorité légitime l'a placé. Par la sainteté de mon ministère, par la vertu de mon ordination, encore qu'indigne de la grandeur d'un mandat auguste, tout me touche ici, tout me concerne, tout me regarde, j'ai juridiction sur tout. Je m'efforce, sous l'œil de Dieu, par mon affection, mon dévouement, mes conseils, d'être utile à mes ouailles, et, plus d'une fois, il m'est arrivé d'élancer ma sollicitude jusqu'aux animaux, ces âmes si méritantes de notre vie. Romaine Vides se méritait de notre vie. Romaine Vides était maltraitée sans âme ni raison, son allongement souvent sans rien ni raison, son titre-pied sur le dos à sa chienne «Suzette». Je suis intervenu, et Suzette et Finot ont connu une existence plus supportable. Le mal gît dans l'intention, monsieur le maître, et pour être fait aux bêtes au lieu d'être fait aux hommes, il ne cesse pas d'être le mal...

Seigneur du Ciel! que mon oncle était donc ennuyeux! On allait le chercher ces sornettes! Elle m'importait bien, à moi, la mission qu'il lui avait pu remplir auprès du Romaine Vignier et de Cornaz Pénail-sil, par hasard, que Cascarel, tout Cascarel de la cure qu'il se targuait d'être, contât des jours tissés d'or et de soie, et qu'à l'exemple de Finot et de Suzette essayant le bâton de Romaine Vignier ou le titre-pied de Cornaz, il n'eût pas d'aventure senti le brin d'épine de Prudence et, par-ci, par-là, des coups de pied mirifiques comme j'en saurais lancer à toute volée!

Mais si ma déception, en voyant mon oncle se noyer à plaisir en des considérations étrangères au sijnel, me procurait un agacement douloureux, allait jusqu'à provoquer chez moi des tiraillements d'estomac fort pénibles, les tiraillements Landrinier ni Benoit Ouradou ne paraissaient en meilleure posture.

Ceci va sembler incroyable: c'était encore Benoit qui affichait l'attitude la plus énergique, la plus résolue devant le danger. Tandis que le maître d'école, accroupi sur une chaise, doublé sur lui-même, en un état comique de prostration, écoutait M. le curé sans oser lever les yeux sur lui, Benoit, demeuré debout, raidi, longue, la figure aigre, tendue sous sa crinière fauve indisciplinée, les prunelles plus enflammées que celles de Cascarel dévisageait mon oncle audacieusement.

Les paupières de cette femme, dont on n'apercevait guère les cils blonds, laissaient passer tout le regard sans le filtrer le moins du monde, et ce regard épanché d'abandon me faisait peur.

Mon oncle reprit: —Mais, à Camplong à Fonjove, aux Pas-

settes, mon grand, mon cher souci, ce sont les enfants. Or, il en est deux dans mon domaine qui j'aime, que j'entourerai d'une tendresse particulière: Xavière Ouradou et Adolphe Landrinier. Vit-on jamais deux êtres plus purs, plus gentiment épanouis dans la grâce de la prime jeunesse? Le nom de ces enfants bénis, quand il m'arrive de le prononcer, moi, j'ai la bouche comme si, d'aventure, j'avais mâché quelque fleur, par exemple une de ces roses, odorantes de Jéricho dont il est parlé aux Livres Saints. Dernièrement, je les rencontre remontant le cours de l'Espace. Ils se tiennent par la main. Je les interroge: Xavière va à Fonjove, Landry aux Passettes. Je les laisse poursuivre; puis, au bout de trente pas, je me retourne pour les regarder. Tableau ravissant! Je crus voir l'ange du Seigneur conduisant le jeune Tobie chez Gabélus, à Itagés, dans le pays des Médés...

Mais, mon oncle, interrompis-je, trépidant, M. le maître ni Benoit ne s'intéressent à l'histoire du jeune Tobie. Ils pensent bien à autre chose, en vérité!

Rejeté hors de son ornière, —il parut fort embarrassé. Ses épaules eurent un haussement, de malaise significatif. Il se tourna vers moi:

—Vous savez donc à quoi ils pensent, vous, mon neveu?

—Certainement.

—Parlez alors. Aussi bien je vous ai trouvé un peu vil tout à l'heure.

—Ils pensent à vous refuser Xavière, après les châtiments. Benoit aime mieux l'avoir à la maison pour continuer à en faire son souffre-douleur que de la laisser venir à la cure pour y être heureux...

—C'est le contraire, monsieur le curé, se hâta de dire la paysanne; moi j'aurais pu plaisir à voir ma fille, chez vous, où elle se rait bien nourrie, bien habillée, bien éduquée...

—Il se pourrait, repris-je, sans lâcher le morceau, que vous, vous consentissiez à la longue, mais lui ne consentira jamais.

Et je montrais Landrinier, toujours immobile sur sa chaise, ses grosses lunettes lui ballant au bout du nez.

—Mon neveu, vous errez. M. le maître a le devoir de s'occuper de son fils Adolphe, mais Xavière ne le regarde point. Vers deux heures, chez lui, conseilait-il à Benoit de ne pas nous confier sa fille?

—Moi? bredouilla Landrinier, tombant de la lune.

Tant d'hypocrisie me révolta et, opposant à son air étonné, naïvement ébahi, un geste de dénégation furibonde:

—Vous avez beau jouer l'innocent, vous n'en êtes pas moins le plus affreux des hommes. C'est moi qui appellerai

— Que voulez-vous, monsieur, on espère toujours que ça prendra, m'avait répondu